

## Maison Familiale Rurale Châteaubriant

### Conditions financières 2023 - 2024

#### A l'inscription :

Un chèque de 30 euros pour les frais d'adhésion à l'association MFR (remboursables en cas de désistement).

Un chèque de 50 euros pour frais d'inscription (non remboursables en cas de désistement).

Un chèque représentant 10% de la contribution indiquée pour la section retenue.

Les contributions indiquées ci-dessous s'échelonnent sur 10 ou 12 mensualités, selon votre souhait.

	Internes	Demi-pensionnaires
4ème/3ème	2300 euros, pension complète et voyage compris	1800 euros, déjeuners et voyage compris
Seconde	2300 euros, pension complète voyage non compris	1800 euros, déjeuners compris
Première et Terminale TCV (stage)	2350 euros, pension complète, code de la route compris, voyage non compris	2000 euros, déjeuners compris, code de la route compris, voyage non compris
Seconde apprentissage	2300 euros, pension complète avant déduction des aides OPCO (*)	850 euros, déjeuners compris avant déduction des aides OPCO (*)
Première et Terminale Bac pro MCV apprentissage	2350 euros, pension complète avant déduction des aides OPCO (*)	950 euros, déjeuners compris, avant déduction des aides OPCO (*)
CAP en apprentissage	1720 euros, pension complète, avant déduction des aides OPCO (*)	680 euros, déjeuners compris, avant déduction des aides OPCO (*)
CAP connexe en apprentissage	900 euros, pension complète, avant déduction des aides OPCO (*)	400 euros, déjeuners compris, avant déduction des aides OPCO (*)
Titre MUM	1450 euros, pension complète avant déduction des aides OPCO (*)	600 euros, déjeuners compris, avant déduction des aides OPCO (*)

(\*) Aides OPCO : Les apprentis bénéficient d'un statut particulier donnant droit à des aides des Organismes Paritaires Collecteurs, ces aides divergent selon l'OPCO, mais de manière générale, seront rétrocédées les sommes suivantes : 3euros par déjeuner pour un demi pensionnaire, 9 euros par journée de présence pour les Internes. ces sommes seront reversées par le CFA/MFR au trimestre ou au semestre. Un déjeuner au CFA coûte 10 euros pour un demi pensionnaire et une journée rationnaire pour un interne coûte 35 euros, quelle que soit la formation. Par exemple, un interne en Bac pro, pour une semaine, se verra rétrocéder : 4 journées complètes à 9 euros + le repas du vendredi midi 3 euros, soit 39 euros. Pour l'année, ce seront 663 euros rendus à l'apprenti ou ses parents, donc un coût réel de 1629,5 euros pour l'année.

Autres aides : 500 euros d'aide au permis, dans la mesure où ce dernier n'a pas encore été passé., et 500 euros d'aide à la mobilité européenne (qui pourront être complétés par l'apprenti en fonction du coût du voyage). Enfin, une Dotation au Premier équipement Professionnel permettra à chaque jeune de se voir remettre du matériel en lien avec sa section en début d'année.

Pour les Premières TCV (lycéens stagiaires), prévoir 300 euros pour le voyage (des actions commerciales seront proposées. Pour les secondes, prévoir 100 euros pour le voyage, des actions commerciales seront proposées.

Aides financières possibles pour les 4ème/3ème/secondes/Premières et Terminales TCV, Bourses nationales d'études du second degré selon critères sociaux

**Constitution du dossier** : Bulletins scolaires des 2 dernières années, Avis d'imposition de l'année, 6 enveloppes pré timbrées, 2 photos d'identité, Photocopies du livret de famille, Pièces justificatives de la situation familiale (jugement de divorce, de garde etc ...), photocopie de la carte d'identité du candidat, attestation JDC

**Maison Familiale Rurale de Châteaubriant, 2 rue Pierre Blays 44110 Châteaubriant**

02.40.28.36.84 ou [mfr.chateaubriant@mfr.asso.fr](mailto:mfr.chateaubriant@mfr.asso.fr)